

ratrapage

Par **Delph**, le **01/04/2005** à **23:39**

Bonjour, ayant validé aucune unité au 1er semestre avec des notes toutefois non catastrophiques, je me demandais comment se passait le rattrapage à la fac de Nancy en 1ere année ?

Je sais que les partiels de 2eme semestre n'est pas passé, je fais tout mon possible pour le 2eme semestre car on m'a dit que ca pouvait se rattraper mais on m'a dit que dans tous les cas je passe quand meme au rattrapage de septembre, est ce vrai ? roll not found or type unknown

Si c'est le cas, comment ca se passera avec la réforme LMD ?

J'ai entendu des rumeurs comme quoi on rentrerait plus tôt et que donc on passerait les rattrapages en meme temps que la rentrée (pourtant on ne sait pas si finalement on aura eu notre année..!?), est-ce vrai ?

C'est très confus, ça me stresse ? page not found or type unknown

Merci de m'éclairer encore une fois ! idea not found or type unknown

Par **Yann**, le **02/04/2005** à **12:16**

En l'état actuel de mes connaissances voilà comment ça se passe à Nancy:

Jusqu'à la deuxième année il te faut la double moyenne pour passer. C'est à dire qu'il te faut la moyenne générale sur l'ensemble de tes notes et la moyenne générale sur tes notes de matières fondamentales. Les deux semestres se compensent.

C'est à dire que si tu as 8 de moyenne au premier semestre en fonda tu dois avoir 12 au second pour passer.

Pour septembre si tu n'as pas la moyenne tu dois repasser toutes les matières où tu n'as pas la moyenne, sauf si au sein d'une même unité tu as la moyenne sur les deux matières de l'unité. Par exemple 11 en pénal et 9 en civil tu n'auras pas à repasser le civil.

Si je ne suis pas assez clair envoi moi tes notes en mp je te calcul ta moyenne et t'explique ce que tu devras repaser ou pas.

La réforme LMD risque de changer tout ça. Et il est question d'avancer les rattrapages pour ne pas les passer en septembre mais 3 semaines après les exams. Mais rien n'est encore fait, c'est encore en discussion. Le futur doyen devant trancher..

Tout ceci n'est valable qu'à Nancy. wink not found or type unknown

Par **Olivier**, le **02/04/2005** à **12:40**

petite précision sur le LMD :

à Nancy avec la réforme LMD la compensation entre les semestres est garantie pour les 3 années de licence, mais plus à partir du M1

Par **baxter**, le **07/06/2005** à **19:09**

Tes explications me laissent perplexe olivier... tu veut que les semestres vont pouvoir se compenser sur les 3annees de la licence si on la prend en un seul bloc?
un semestre de 2eme annee pourra venir compenser un semestre de 3eme annee c'est ca qu'il faut comprendre?

Ca m'interesse d'autant plus que je passe en licence l'annee prochaine....

Par **Olivier**, le **07/06/2005** à **19:12**

non.

Je veux dire que au sein de chaque année les deux semestres se compensent. On ne peut pas compenser des semestres entre les années ce serait trop beau

Par contre à partir du M1 les semestres ne se compensent plus.

Par **tyty2410**, le **30/06/2005** à **11:24**

moi j'ai vu que dans ma fac (nice) il y avait compensation (automatique) qu'en L1 et qu'a partir de la 2e année elle etait exceptionelle , c'est ce que j'avais egalement entendu aupres du BDE ...